

# STÉPHANE TROUSSEL

engagé pour La Courneuve  
avec VOUS

Bilan de mandat – 2004-2011



#### PETITE ENFANCE

CRÉER 3 500 PLACES  
D'ACCUEIL

#### ÉDUCATION

3 COLLÈGES RÉNOVÉS

#### HABITAT

CONSTRUIRE &  
RÉHABILITER

#### DÉVELOPPEMENT

POUR L'EMPLOI ET  
LES TRANSPORTS

#### SOLIDARITÉS

ACTION SOCIALE &  
COOPÉRATIONS

#### CULTURE & SPORT

SOUTENIR LES  
ASSOCIATIONS



Toute l'actualité de votre conseiller général sur :  
[stephanetroussel.fr](http://stephanetroussel.fr)

**PETITE ENFANCE**

Crèches, PMI p. 3

**EDUCATION**

Collèges p. 4 &amp; 5

**HABITATS**Logements  
à La Courneuve p. 6**DEVELOPPEMENT**

Emploi &amp; transports p. 7

**SOLIDARITÉ**Action sociale  
& coopérations p. 8 & 9**CULTURE & SPORT**

Soutien aux associations p. 10

# Éditorial



2004-2011 :

CE QUE NOUS AVONS FAIT ENSEMBLE.  
AUX GRANDS DISCOURS, JE PRÉFÈRE  
LES ACTES. AUX VAGUES DÉCLARATIONS  
D'INTENTION, JE PRIVILÉGIE LES RÉSULTATS  
SUR LE TERRAIN.

J'ai voulu rassembler dans ce document les exemples les plus marquants des **projets utiles pour La Courneuve** et ses habitants que nous avons fait aboutir depuis 2004. Certains ont demandé beaucoup de travail, de la persévérance et un engagement personnel fort. Si j'ai conscience qu'il reste encore beaucoup à faire, je suis heureux de voir se concrétiser ces avancées dans notre vie quotidienne.

Au-delà de l'action pour faire progresser la qualité des services rendus par le Conseil général et permettre à **La Courneuve de bénéficier** d'un maximum de concours, de reconnaissance et de soutien, vous connaissez ma disponibilité pour tenter d'aider celles et ceux d'entre vous qui me saisissent de préoccupations plus individuelles.

Vous rendre compte du mandat que vous m'avez confié, c'est **ma conception de l'action publique**, car certains promettent trop et oublient les promesses une fois les campagnes électorales passées.

Depuis 2008 avec Claude Bartolone à la tête du Département, la Seine-Saint-Denis a retrouvé **une voix forte et crédible** pour se faire entendre et se tourner résolument vers le changement et la justice sociale.

Chaque jour, je vois ce qui doit être **amélioré** à La Courneuve. Chaque jour, je m'efforce de vous aider dans **vos difficultés**. Parce que je veux toujours **m'engager pour La Courneuve, pour la Seine-Saint-Denis**, je solliciterai à nouveau **en mars prochain votre confiance lors des élections cantonales**.

Stéphane Troussel  
Conseiller général de La Courneuve  
Vice-président du Conseil général de Seine-Saint-Denis



Lors de mon élection à la présidence du Conseil général en 2008, j'ai demandé à Stéphane Troussel de devenir vice-président chargé de l'habitat et de la politique de la ville. Il s'est en permanence engagé pour La Courneuve au Conseil général.

Fidèles aux valeurs de gauche qui ont toujours présidé à ce département, nous avons souhaité donner un nouvel élan à la Seine-Saint-Denis et la faire pleinement entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle.

Cependant nous avons dû faire face à la suppression de la taxe professionnelle, à la non-compensation d'aides sociales alourdies par la crise et le chômage, et à la bombe à retardement des emprunts toxiques contractés par l'ancienne présidence.

Cette situation a nécessité des efforts budgétaires importants et j'ai dû engager plusieurs procédures judiciaires contre l'État et les banques pour faire valoir nos droits. Grâce à ces actions, nous avons pu ainsi adopter en octobre dernier, un plan d'investissement exceptionnel pour les collèges, pour faire face au retard accumulé par la présidence précédente.

Je sais pouvoir compter sur l'engagement de Stéphane Troussel pour relever à mes côtés les défis qui attendent la Seine-Saint-Denis. Je vous appelle à soutenir avec force sa candidature les 20 et 27 mars 2011.

Claude Bartolone  
Président du Conseil général de Seine-Saint-Denis

## LES CRÈCHES & PMI comme neuves

Dès l'élection de Claude Bartolone, nous avons lancé un vaste plan de création de 3 500 places en 3 ans. L'objectif sera atteint et même dépassé !



Le développement du multi-accueil a permis de mieux de satisfaire plus de demandes.

Dans le même temps, j'ai obtenu :

- l'entretien, la maintenance, la réparation, l'équipement de la **crèche/PMI départementale Verlaine** rénovée en 2003 ;
- la rénovation de la **crèche départementale Convention** (2004) ;
- la rénovation de la **crèche/PMI départementale Georges Braque** (2007) ;
- La rénovation lourde et l'extension de la **crèche/PMI Jean Jaurès** (2009-2010) a nécessité un an de travaux et un inves-

tissement de 3 millions d'euros. Pour limiter la gêne pendant cette période, le Conseil général a financé pour 200 000 € la rénovation du bâtiment de la Goutte de lait rue Paul Doumer.

Le Conseil général a soutenu financièrement la crèche d'entreprises « **Les Petits Chapeaux Rouges** » ouverte en 2010 dans l'ancien foyer Ambroise Croizat, rue du Docteur Roux. Ces 40 nouvelles places accueilleront des enfants des salariés des entreprises locales (Eurocopter, Alstom, Paprec...) engagées dans le projet et 5 enfants

d'employés communaux (la ville a financé les berceaux).

La création en 2008 de l'**Aide Départementale pour l'Accueil du Jeune Enfant (ADAJE)** permet à **86 familles courneuviennes** de bénéficier d'une aide à la garde d'enfants de 50 à 120 € par mois, ce qui représente près de 65 000 € en 2010.

Le Conseil général a ouvert un **nouveau service départemental pour l'accueil de jour et de soutien** de la fonction parentale pour les jeunes enfants au 139, avenue Paul Vaillant-Couturier.

**3 472 enfants** de moins de 6 ans sont suivis dans les 4 centres départementaux de PMI à La Courneuve. ■

### Goutte de lait

Le Conseil général a financé pour 200 000 € la rénovation de ce bâtiment situé face à l'école P. Doumer. Remis à la disposition de la ville, il doit accueillir prochainement la crèche familiale et le Relais Assistantes Maternelles. Une belle reconversion pour cet équipement historique de la ville qui n'avait jamais fait l'objet de rénovation.

# LES 3 COLLÈGES renovés



Je suis très fier de l'extension et la réhabilitation du Collège Raymond Poincaré inauguré à la rentrée 2008 : ce sont 14 millions d'euros investis pour favoriser la réussite et l'épanouissement des jeunes.

Pour le collège Jean-Vilar, le Conseil général a engagé des dépenses d'entretien, de réparation et de maintenance. Des équipements informatiques modernes ont renforcé les installations. La séparation cour/plateau sportif a contribué à renforcer la sécurité et à éviter les intrusions.

2,5 millions d'euros ont été investis au collège Georges Politzer : entretien, maintenance, réparation, équipement courant, agrandissement et insonorisation des classes Cham, réfection de la cour et du plateau sportif...

Le restaurant scolaire et la SEGPA rénovés sont inaugurés à l'automne 2010.

En baissant le prix de la cantine dans les collèges, nous avons permis à davantage de collégiens d'y déjeuner.

De nombreux projets pédagogiques ont été subventionnés, les équipements informatiques développés, les frais de transports vers les installations sportives pris en charge, une calculatrice offerte pour les élèves de 6<sup>ème</sup>,... La création du Conseil des collégiens a permis de ren-

forcer l'implication citoyenne des jeunes.

Le dispositif « Odysée Jeunes » permet le financement intégral de projets de voyages pédagogiques notamment en Europe.

Avec l'action Art et Culture aux collèges, ce sont trois projets avec un artiste qui sont menés dans les 3 collèges de La Courneuve.

Le Conseil général a mis en place une action innovante pour prendre en charge les élèves temporairement exclus. Cela permet d'assurer une continuité scolaire au moment de leur exclusion, de réfléchir au sens de la sanction et de remotiver les jeunes.



## Mobilisations pour l'école

Depuis plusieurs années, l'éducation nationale souffre en Seine-Saint-Denis en raison des choix gouvernementaux. Alors que les gouvernements de gauche avaient débloqué 3000 postes d'enseignants et non enseignants pour la Seine-Saint-Denis il y a 10 ans, aujourd'hui, ce sont tous les acquis de ce plan de rattrapage qui sont peu à peu repris. Quels que soient les efforts des collectivités locales – commune, département, région – parfois



au-delà même de leurs compétences (pour la gratuité scolaire, pour la prise en charge des élèves exclus,...), leur action ne peut se substituer à celle de l'État.

Or, la suppression de dizaines de milliers de postes d'enseignants rend la scolarité des élèves plus difficile, en particulier dans une ville et un département comme les nôtres : des postes non pourvus dès la rentrée, des enseignants absents non remplacés, des réseaux d'aide aux élèves en difficultés qui disparaissent, des actions innovantes (comme la classe-passerelle du Collège Jean Vilar) supprimées... Il faut aussi ajouter l'abandon de l'accompagnement éducatif (les heures disponibles pour proposer des ateliers éducatifs, artistiques, sportifs après les cours ont été divisées par 4 dans les collèges !), la médecine scolaire sinistrée en Seine-Saint-Denis (un médecin scolaire à La Courneuve pour tous les élèves de maternelle, d'élémentaire et du secondaire).

Si l'école ne peut pas tout, la place qui lui est accordée montre la direction que prend une société. Il y a urgence à refaire de l'éducation une priorité nationale. ■

## Un plan de 703 millions pour les collèges du 93



Le 17 octobre 2010, le Conseil général a voté un plan exceptionnel d'investissement de 703 millions d'euros sur 5 ans pour la construction ou la rénovation/reconstruction de 21 collèges, dont 6 nouveaux établissements pour faire face à la hausse annoncée des effectifs, 12 gymnases, 9 cuisines centrales, 3 internats.

Ce plan comporte aussi un volet numérique de 29 millions d'euros pour équiper tous les collèges de 10 tableaux numériques, un ordinateur pour 4 collégiens dans chaque collège, un espace numérique de travail.

Ce plan a été voté par les seuls 17 élus socialistes. Les élus sarkozystes et communistes de Seine-Saint-Denis avaient choisi d'être absents, sauf un élu communiste qui a voté... contre !

Un nouveau collège intercommunal pour La Courneuve-Aubervilliers est prévu. Il devra aussi permettre de redéfinir les secteurs scolaires pour rapprocher les jeunes des Quatre-Routes de leur collège. ■

# CONSTRUIRE & réhabiliter



## « PRÉSIDENT DE L'OPH 93 »

Depuis novembre 2009, je préside l'Office Public de l'Habitat de Seine-Saint-Denis.

Il gère 23 000 logements dans le département, dont plus de 2 000 à La Courneuve (La Tour, 4000 sud, Beaufils, Moulin Neuf, Orme Seul, Saint-Just, Philippe Roux).

Assurant le relogement des familles de l'immeuble Balzac, nous avons inauguré les nouveaux bâtiments de Renoir et l'Office a engagé à Villon/Présov, et Joliot-Curie la construction de 181 logements. Ils seront livrés en 2011/2012.

Nous avons assuré la réhabilitation de Villon et prochainement celles de Beaufils, Moulin neuf, Braque et Joliot-Curie.

Les prochaines constructions respectent les normes « Bâtiment Basse Consommation » pour réduire les charges locatives. Enfin, l'OPH 93 et le Conseil général créent ensemble une coopérative d'accession sociale à la propriété.

Le Conseil général a apporté une aide déterminante à la reprise par l'Office Public de l'Habitat de Seine-Saint-Denis de 2 000 logements de l'ex-office municipal de la Ville de La Courneuve, qui était en cessation de paiement. Il a permis la reprise des rénovations en retard du parc.

Toutes les constructions neuves de l'OPH 93 à La Courneuve sont subventionnées par le Conseil général. Sur ma proposition, il a aussi cofinancé plusieurs autres programmes de logements neufs à La Courneuve : immeubles W. Rochet/Mermoz (I3F, 28 logts), avenue de la Convention (SA HLM Plaine de France, 25 logts) et rue Paul Richez (8 logts),...

L'Aide du Conseil général aux propriétaires occupants permet le financement des travaux de rénovation des habitations privées des propriétaires à revenus modestes, ou âgés ou handicapés (confort, adaptation, énergétique) : environ 30 bénéficiaires par an à

La Courneuve, pour un montant annuel de près de 50 000 €.

700 000 € ont été mobilisés pour rénover 38 immeubles anciens de de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat 4 Routes-Pasteur.

J'ai proposé que le Conseil général apporte 605 000 € au Plan de Sauvegarde de la copropriété Fontenelle (105/107/109 avenue Barbusse).

Je suis à l'initiative des actions communes engagées par les Offices HLM contre le désengagement de l'État du secteur du logement social et sa volonté de taxer toujours plus les locataires. ■

## Favoriser le logement des jeunes : une priorité

Ici nous posons la première pierre d'une résidence de 160 logements pour étudiants et jeunes actifs avenue Paul Vaillant-Couturier (près de l'A86 en limite du Bourget). La livraison de nouveaux programmes de logements à Ravel/Présov/Curie de l'OPH 93 permettra de mieux répondre aux jeunes qui souhaitent devenir autonomes de leurs parents. ■



# AMÉNAGEMENTS, transports, emploi

Le Conseil général a créé une nouvelle agence de développement économique « Seine-Saint-Denis Avenir » pour favoriser la création d'emplois. Cette agence soutient l'amélioration du réseau de transports en commun et du réseau routier.



Le Conseil général est totalement engagé pour la sauvegarde de l'activité d'Eurocopter en Seine-Saint-Denis et la pérennité économique du site de La Courneuve. Nous encourageons l'embauche locale pour les entreprises transférées dans le département. Nous avons conclu des partenariats avec des fondations et des entreprises (BNP, TF1...) et soutenu des associations comme Nouvelle Cour pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés issus des quartiers populaires et la diversité des recrutements.

J'ai obtenu également le soutien financier du Conseil général à la Mission locale pour l'emploi et l'insertion des jeunes de La Courneuve. L'école de la Deuxième Chance, la MIEL sont soutenus par le Département. Plusieurs

structures locales (JADE, Spirale Formation, Mentasoft, AFI-COM,...) sont cofinancées pour mener des actions de formation et d'insertion.

## Transports, voirie

Le réaménagement de l'avenue Marcel Cachin (RD 114) a permis sa sécurisation et la création des premières pistes cyclables de La Courneuve. En 2010, le bitume du boulevard Pasteur a été refait entre le carrefour des Six-Routes et la rue Victor Hugo (200 000 €). L'avenue du Général Leclerc (RD 30) et le carrefour Saint-Just face à la Tour ont été entièrement réaménagés. Le Conseil général participe financièrement aux travaux de voirie et de réseaux aux abords de la gare RER (ex-RN 301).

Dans le cadre des débats sur le Grand Paris, le Conseil général appuie le projet Arc Express pour améliorer les transports en petite couronne et pour que les gares du futur métro du Grand Paris répondent en Seine-Saint-Denis aux besoins des habitants et pas uniquement ceux des milieux économiques. Il se bat aussi pour développer de nouvelles lignes de bus, l'extension des lignes de métro qui sont essentielles dans une optique de développement durable.

Avec le Conseil Régional notamment, le Département finance la tangentielle nord (Épinay-Le Bourget via La Courneuve) qui ouvrira en 2014. Le tramway T1 prolongé vers Gennevilliers sera inauguré en 2012. ■

## Pôle Quatre-Routes

Le Conseil général a relancé le projet de réaménagement de la Place du 8 mai 1945 (pôle PDU) : financement, études complémentaires, ouverture de la concertation préalable, ouverture de l'enquête publique... les travaux doivent être lancés fin 2011. ■



# ACTION SOCIALE & coopérations

L'État n'a pas compensé le coût des aides sociales dont il a transféré la responsabilité aux départements. Avec Claude Bartolone, nous avons mené la révolte engagée par 60 conseils généraux pour obtenir les moyens de continuer les politiques de solidarité envers les personnes âgées, les personnes handicapées, les bénéficiaires du RSA ou l'enfance en danger.



## Personnes âgées, personnes handicapées

La maison médicalisée du quartier de la Gare (EPHAD Jean Viollet) a été soutenue pour 1,3 million d'euros en investissement puis 500 000 € par an pour les frais d'accueil des re-

traités bénéficiaires de l'aide sociale et de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Le nouveau service PAM permet le transport des per-



sonnes handicapées : 53 familles bénéficiaires à La Courneuve de 1059 déplacements. Création de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) avec déploiement de moyens pour résorber les dossiers en retard laissés par l'État.

## La solidarité en action

- financement du RSA (2 785 allocataires à La Courneuve), de l'APA (400 bénéficiaires à La Courneuve), de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) – 79 bénéficiaires à La Courneuve – ;
- 207 bénéficiaires de l'ASE à La Courneuve, 700 bénéficiaires des aides financières départementales (près de 500 000 €) ;
- 2 000 bénéficiaires de la Carte Améthyste à La Courneuve ;
- 724 bénéficiaires du Fonds



Énergie à La Courneuve (pour un montant annuel de 68 760 €) ;

- 142 bénéficiaires du Fonds de Solidarité Logement à La Courneuve (pour un montant annuel de près de 250 000 €) ;
- 50 jeunes de 18 à 25 ans bénéficiaires du Fonds départemental d'aide aux Jeunes, ce qui représente 8 346 € versés en 2009.

## Coopérations décentralisées

Le Conseil général mène une action forte de solidarité internationale. C'est le cas des actions de coopération décentralisée avec les villes palestiniennes de Jénine, Qalqilya et Tulkarem et israélienne d'Akko, en coopération avec Cités Unies France. D'autres actions sont menées avec la wilaya de Tlemcen en Algérie et l'oasis de Figuig au Maroc.

J'ai obtenu que le Conseil général soutienne les projets de solidarité internationale menés par des associations courneuviennes :

Unisoleil pour une école au Maroc, Vijana Ya Congo pour un projet dans la banlieue de Kinshasa, Juniors association des écoliers de Saint-Exupéry pour des projets avec une école du Mali.

Des initiatives de solidarité ont été menées pour les sinistrés du sud-est asiatique après le tsunami de 2004, notamment les populations tamoules ; pour Haïti après le séisme ; en faveur des familles franco-comoriennes victimes du crash de l'avion de la compagnie Yemenia.

Nous finalisons un protocole de coopération avec l'île de la Grande Comore : accueil de délégations et de fonctionnaires en formation, envoi de dictionnaires médicaux, mise à disposition de matériels informatiques, etc. J'ai participé en 2010 à une mission sur place pour renforcer les collaborations et formaliser un protocole de coopération. ■

## Département menacé, services publics en danger

L'État doit 700 millions d'euros au Conseil général de Seine-Saint-Denis. C'est pourquoi nous avons engagé des actions en justice, qui ont déjà permis de récupérer quelques centaines de milliers d'euros par rapport aux charges transférées par l'État. Nous déposons un recours au Conseil constitutionnel pour aller plus loin et sauvegarder la liberté des collectivités locales. Suite à ces différentes actions, le ministre du Budget se dit prêt à ouvrir des négociations avec les Conseils généraux pour mieux évaluer leurs charges. ■



# CULTURE, sport, loisirs, environnement...

Le Conseil général est un **partenaire de premier ordre du monde associatif** et de nombreux équipements culturels de Seine-Saint-Denis et de La Courneuve.



Le Conseil général a financé la réalisation du **dojo Docteur Justice**, près du lycée

Le gouvernement veut supprimer ces possibilités d'aide en 2014. D'où le large écho rencontré par la pétition « **Culture en danger** » (plus de 30 000 signatures) pour pouvoir continuer à soutenir l'indispensable activité du monde associatif.

Jacques Brel (115 000 €), la rénovation des aires d'athlétisme et du terrain de grands jeux en synthétique du **stade Mandela** (160 000 €), le **centre sportif Béatrice Hess** (ex-Langevin) à hauteur de 405 000 € et un terrain synthétique au **stade Géo André** (102 000 €).

Plusieurs clubs sportifs et associations de La Courneuve à vocation départementale (Flash, Moto Sport Courneuvien, opérations VVV du Parc des Sports de Marville) reçoivent



chaque année d'importantes subventions du Conseil général. J'ai veillé au soutien du Conseil général au **Centre dramatique** (100 000 €/an), à l'accueil de compagnies de théâtre en résidence, au **Conservatoire de musique** (150 000 €/an), autant d'actions qui favorisent les pratiques culturelles à La Courneuve. Le Conseil général apporte un concours financier aux actions éducatives du service enfance et du service jeunesse de la ville de La Courneuve.

Depuis 2008, nous avons instauré le « **projet + citoyen** » qui est une aide financière du Conseil général pour les projets collectifs portés par des jeunes de 16 à 30 ans pouvant aller jusqu'à 2 500 euros.



## Fort soutien aux associations

J'ai veillé à ce que le Conseil général poursuive et développe son soutien à un **grand nombre d'associations implantées à La Courneuve** : CIDFF (droits des femmes), ADDEVA 93 (victimes de l'amiante), Centre social CAF, association Gymnastique Volontaire, APEC 93, Etapes-Parents, Africa,...

C'est aussi le cas du **Salon du jardinage** organisé en 2009 à La Courneuve par l'Association Départementale du jardinage et du fleurissement de Seine-Saint-Denis, en lien avec l'association **La Courneuve Fleurie**.

Des travaux d'entretien et de rénovation ont été entrepris au sein du Parc départemental et du **Centre équestre UCPA**. J'ai souhaité que soient développées des activités culturelles, sportives, éducatives et de loisirs au Parc départemental, avec également la construction au sein du Parc de la Maison Mandarine, consacrée à l'écologie et l'environnement, qui sera livrée au printemps 2011. ■

## À vos côtés, à votre écoute

Rencontres, permanences, débats, compte-rendus de mandat :

- J'ai participé sur 7 ans à toutes les réunions plénières du Conseil général ou les réunions extraordinaires comme les rencontres avec le Préfet.
- Pour vous informer, j'ai édité et fait distribuer à 10 reprises « La lettre de votre conseiller général ». J'ai actualisé régulièrement mon blog pour vous informer de mon action à votre service. J'informe les associations, les habitants, la ville et l'ensemble des partenaires locaux du Conseil général de chaque nouvelle mesure décidée et mise en œuvre par le Département à La Courneuve.
- Chaque semaine, je tiens en mairie des permanences suivies d'interventions pour des questions individuelles ou collectives.
- Je veille à être présent dans les nombreuses initiatives locales et départementales : conseils de crèches, concertation pour travaux, schéma des collèges, agenda 21 départemental, conseils d'administration des collèges, inaugurations ou commémorations, fêtes d'écoles, fêtes de quartiers, associations, réunion avec les locataires, concertation PDU 4 Routes,...
- J'ai organisé ou participé à de nombreuses réunions thématiques et participé ou initié des mobilisations – pour le déménagement de Derichebourg, pour la défense de La Poste, pour des remplacements de professeurs – et actions de solidarité, ...





L'actualité de votre  
conseiller général sur :  
**stephanetroussel.fr**

**Stéphane Troussel**  
BP 134 - 93123 La Courneuve Cedex - 0952 36 65 39  
troussel2011@gmail.com



**JE SOUTIENS  
STÉPHANE TROUSSEL**

- Je souhaite participer à la campagne de Stéphane Troussel
- Je souhaite rencontrer Stéphane Troussel

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

Mail : .....

À découper et à envoyer à :  
Stéphane Troussel - BP 134 -  
93123 La Courneuve Cedex

Photos : D.R. - Impression : RCS Paris B 453 204 687 - Ne pas jeter sur la voie publique.